



Un escalier d'un bâti et sa conception du Code

141 Conception d'un escalier

surface du plancher fini

hauteur de l'escalier

échappée minimale de 1,95 m (6 pi 5 po)

ligne passant par le nez des marches

hauteur de marche

giron

hauteur utile minimale de 90 mm (3 1/2 po)

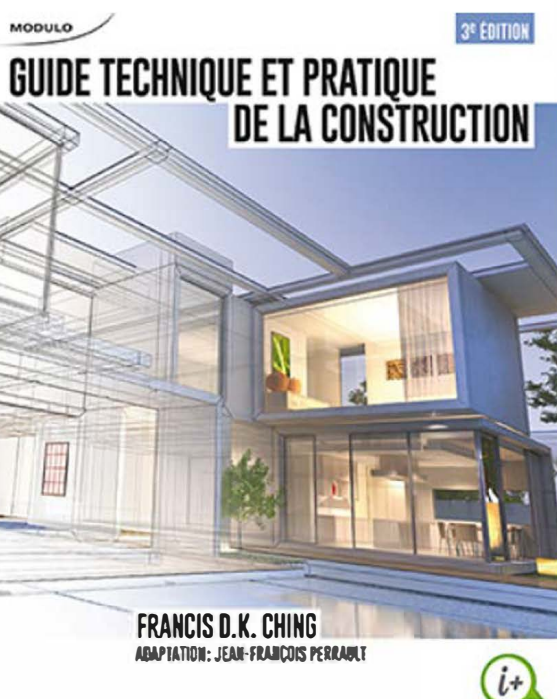
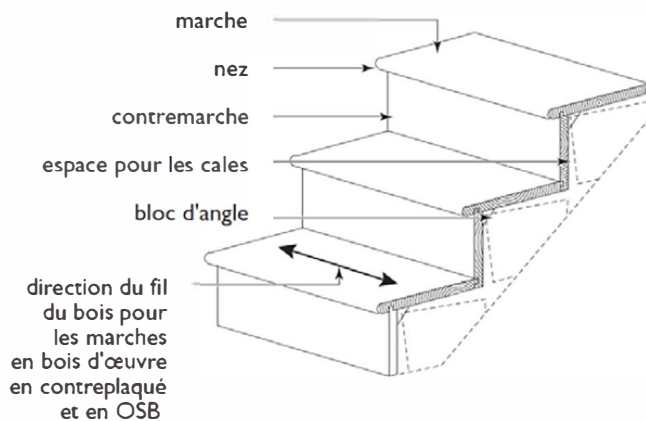
limon

surface du plancher fini

longueur de l'escalier

142 Éléments constitutifs d'un escalier

Marches et contremarches assemblées à rainure et languette



9

CONSTRUCTIONS SPÉCIALES

9.1	Circulations et équipements	304
9.2	Conception des escaliers	305
9.3	Exigences relatives aux escaliers	306
9.4	Plans d'escaliers	308
9.5	Escaliers de bois	310
9.6	Escaliers de béton	312
9.7	Escaliers d'acier	313
9.8	Escaliers à vis	314
9.9	Échelles	315
9.10	Ascenseurs	316
9.11	Escaliers mécaniques	319
9.12	Foyers	320
9.13	Exigences relatives aux foyers	321
9.14	Cheminées de maçonnerie	322
9.15	Foyers et poêles préfabriqués	323
9.16	Dispositions de cuisines	324
9.17	Dimensions de la cuisine	325
9.18	Placards de cuisine	326
9.19	Espace de la cuisine	327
9.20	Dispositions de salles de bain	328
9.21	Appareils sanitaires	329
9.22	Appareils sanitaires accessibles aux personnes en fauteuil roulant	330
9.23	Espace de la salle de bain	332

ESCALIERS

1. Associez la définition appropriée à chacun des éléments suivants.

a) Escalier ()

b) Puits ()

c) Élévation ()

d) Limon ()

e) Faux-limon ()

f) Giron ()

g) Marche ()

h) Contremarche ()

i) Pas ()

j) Course ()

k) Nez ()

l) Profondeur de la marche ()

m) Épaisseur du plafond ()

n) Échappée ()

o) Volée ()

p) Palier ()

q) Chevêtres ()

a) E

b) A

c) K

d) H

e) Q

f) B

g) N

h) O

i) D

j) I

k) C

l) G

m) P

n) L

o) M

p) J

q) F

A Ouverture aménagée entre les solives du plancher supérieur permettant le passage de l'escalier et de ses passants d'un étage à l'autre.

B Partie horizontale du limon où s'appuie la marche.

C Rive arrondie et en saillie d'une marche.

D Hauteur de la contremarche + profondeur du giron.

E Suite de marches et de paliers servant à monter et à descendre.

F Pièces de bois situées aux extrémités d'un puits sur lesquelles s'appuient les limons.

G Profondeur du giron + nez.

H Pièce de bois ou de métal inclinée servant de support aux marches et aux contremarches.

I Distance horizontale comprise entre les faces de la première (bas) et de la dernière (haut) contremarche.

J Plate-forme plane servant de repos, et comprise entre deux volées d'un escalier.

K Hauteur comprise entre deux planchers finis.

L Hauteur libre verticale comprise entre le dessous fini du plafond, à l'extrémité du puits, et la ligne imaginaire passant par le nez des marches.

M Partie d'un escalier comprise entre deux planchers.

N Pièce de bois placée sur le giron.

O Cloison fermant l'ouverture entre deux marches et sur laquelle s'appuie la marche.

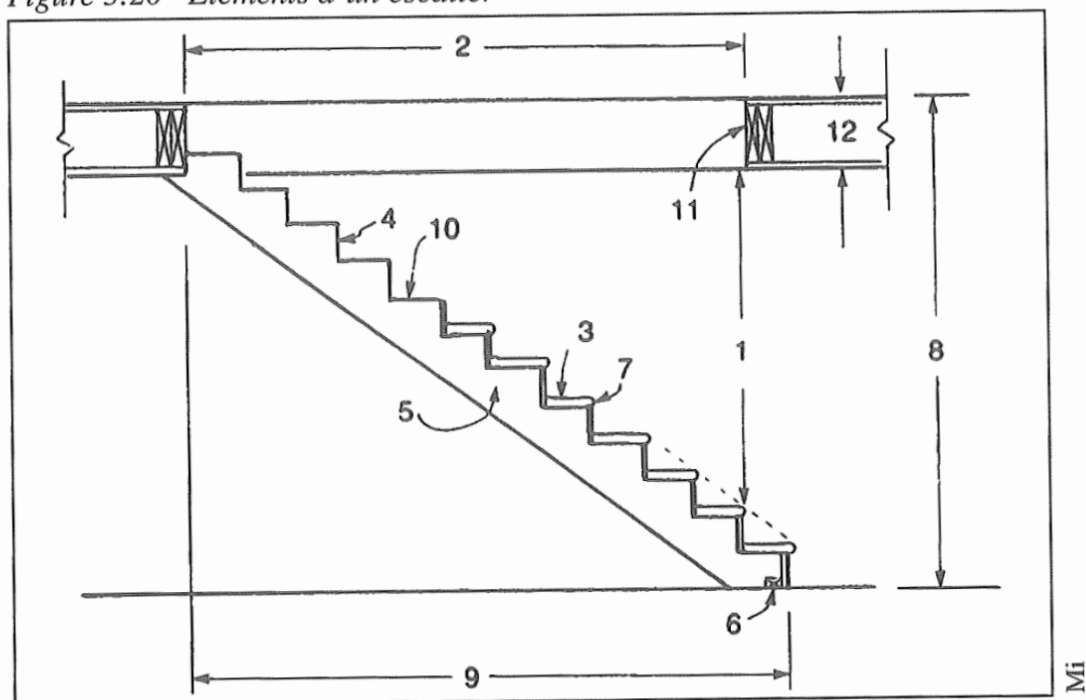
P Épaisseur totale comprenant le recouvrement du plancher, le faux-plancher, les solives, de même que la fourrure et la finition du plancher.

Q Pièce de bois supplémentaire placée au centre d'un escalier large pour renforcer ce dernier et éviter les vibrations.

2)

Identifiez les parties de l'escalier représentées, à l'aide de numéros, à la figure suivante.

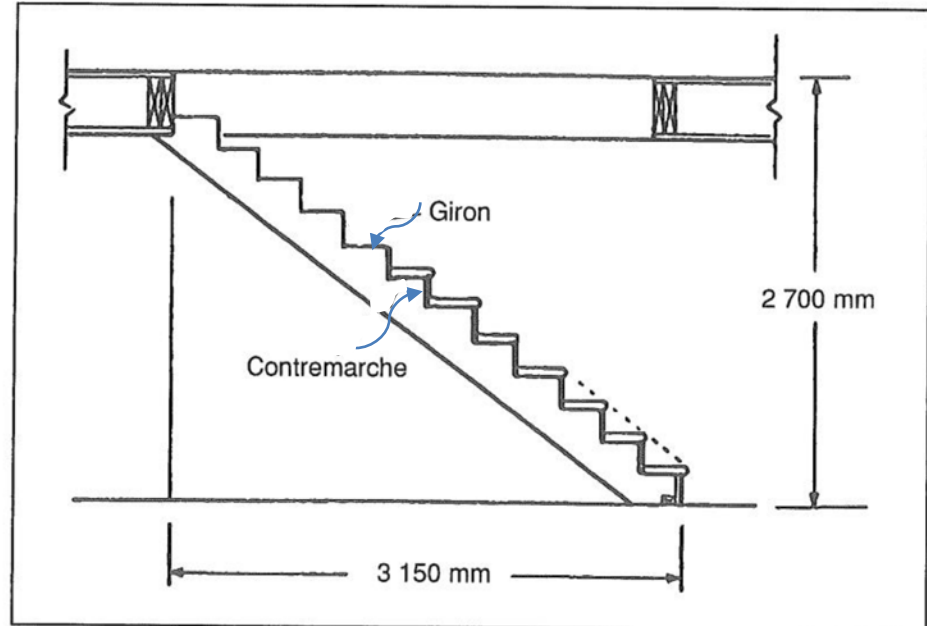
Figure 3.20 Éléments d'un escalier



3. 1 : Echappée
- 2 : Longueur du puits
- 3 : Marche
- 4 : Contremarche
- 5 : Limon
- 6 : Butoir
- 7 : Nez
- 8 : Élévation
- 9 : Course
- 10 : Giron
- 11 : Chevêtre
- 12 : Épaisseur du plafond

Un escalier a une élévation de 2700 mm et une course limitée de 3150 mm.

Figure 3.24



a) Quel est le nombre de contremarches?

$2700 / 185 = 14,59$ contremarches soit 15 contremarches

b) Quelle est la hauteur des contremarches?

$2700 / 15 = 180\text{mm}$ (acceptable)

c) Quel est le nombre de giron?

c) 14

d) Quelle est la profondeur des giron?

d) 225 mm;